

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE – 2026

Titre RNCP n°37274 du 21/11/2022, niveau 5, certifié par le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Public visé :

Tout public avec une expérience professionnelle et une expertise métier.

Prérequis :

Niveau IV (BAC) et/ou expérience significative de travail permettant une adaptation rapide aux conditions d'apprentissage. Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse. Maîtriser l'environnement bureautique : Word et internet

Avoir réalisé des enquêtes métiers, auprès de différents professionnels dans une ou plusieurs structures d'insertion, une période d'immersion PMSMP est un plus pour confirmer le projet.

Objectifs :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

Validation compétences :

La certification est organisée en 3 blocs de compétences pouvant être suivis séparément pour donner suite à une validation partielle, une VAE.

Bloc 1 RNCP37274BC01 Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

Bloc 2 RNCP37274BC02 Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Bloc 3 RNCP37274BC03 Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Nota : si un apprenant ne valide pas son titre ou a seulement une validation partielle, ce dernier ne peut s'inscrire à une nouvelle session d'examen qu'à partir de 6 mois après la date de la première présentation au titre dans le centre certificateur de son choix.

Il peut de nouveau se représenter au titre pour valider les CCP non validés si le titre est toujours actuel car les titres sont réformés tous les 5 ans. Si ce dernier a été réformé en date d'inscription pour la nouvelle certification, le candidat devra être inscrit sur la nouvelle mouture du titre

Passerelle : NC

Équivalences : NC

Les débouchés :

Vous pouvez évoluer vers les métiers :

- Conseiller en insertion professionnelle
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Conseiller emploi formation
- Conseiller à l'emploi

AJT Formation & conseil	Créé le	Emis par	M.A.J.	Date de transmission	Destinataire	Page 1 sur 6
	23/02/2025	Admin	12/05/2026	30/07/26	Site internet	

- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel

Accessibilités aux personnes handicapées :

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si vous êtes en situation de handicap, notre référent handicap peut faire le point sur vos besoins spécifiques et étudier les adaptations matérielles et/ou pédagogiques à mettre en place : tiers-temps pour les épreuves d'évaluation, adaptation des supports, compensation matérielle, ...

Méthodes mobilisées : Formation alternant des périodes en centre de formation et des périodes en entreprise. Les cours dispensés en centre s'appuient sur une alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques individuels ou en sous-groupes, d'échanges, de quizz, production de livrables, mises en situation, participation à des projets...

Durée : 672 heures en centre de formation

Modalités et délais d'accès :

Entretiens individuels et test de positionnement
Modularisation des parcours en fonction des résultats d'évaluation

Formation en inter de 1 à 10 participants maximum. L'inscription peut se faire jusqu'à 1 jour avant le début de la session sans subrogation d'opco*. La formation démarre à la signature de la convention* et les dates sont convenues en accord avec le client.

Contrat et période de professionnalisation
Plan de développement des compétences
Aide Individuelle à la Formation
Compte Personnel de Formation
Contrat d'apprentissage
PTP
FI

*Nota : En cas de subrogation auprès d'un Opco, un délai supplémentaire sera accordé pour le démarrage de la formation en attendant l'accord de prise en charge.

Tarif : Le prix de la formation est fixé en fonction de la prise en charge accordée par l'organisme financeur.

Chiffres clés :

Indicateurs de résultats : Les indicateurs de résultats obligatoires cités à l'article L6111-8 du code du travail, calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale sont rendus publics sur le site :
[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=AUTRE_5\\$33201\\$TH5-T](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=AUTRE_5$33201$TH5-T)

Taux d'obtention 2026 : 100%
Taux de complétude 2026 : 80%

AJT Formation & conseil	Créé le	Emis par	M.A.J.	Date de transmission	Destinataire	Page 2 sur 6
	23/02/2025	Admin	12/05/2026	30/07/26	Site internet	

PROGRAMME :

Activité 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

Le conseiller en insertion professionnelle accompagne les publics en individuel ou en collectif pour établir un diagnostic de leur situation et favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Il mène des entretiens ou anime des réunions d'information afin d'identifier les besoins, les atouts et les freins des personnes accompagnées.

Il évalue l'urgence des situations, informe sur les ressources disponibles et oriente vers les services adaptés. Il assure la mise en relation avec des partenaires internes et externes. Son travail repose sur une veille constante des dispositifs et politiques d'insertion ainsi que sur l'analyse des dynamiques socio-économiques de son territoire.

Il évolue au sein d'une équipe et d'un réseau partenarial pour optimiser les solutions proposées. Il utilise des outils numériques pour renseigner des bases de données et rédiger des écrits professionnels (synthèses, comptes-rendus...).

Son activité peut se dérouler en présentiel ou en distanciel, au sein de sa structure ou dans des lieux partenaires. Il agit dans le respect des principes éthiques et déontologiques, sous la supervision d'un responsable.

Enfin, il collabore étroitement avec les acteurs internes et externes du secteur pour affiner son diagnostic et assurer un suivi pertinent des personnes accompagnées.

Cette activité se décline en : 5 compétences

Compétence 1 : Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés

Compétence 2 : Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

Compétence 3 : Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte

Compétence 4 : Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

Compétence 5 : Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

AJT Formation & conseil	Créé le	Emis par	M.A.J.	Date de transmission	Destinataire	Page 3 sur 6
	23/02/2025	Admin	12/05/2026	30/07/26	Site internet	

Activité 2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Le conseiller en insertion professionnelle accompagne les personnes dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il définit avec elles des objectifs, des étapes et un plan d'actions adapté à leur situation.

Il contractualise les engagements réciproques et suit l'évolution du parcours en fonction des changements individuels et contextuels. Il mène des entretiens individuels et anime des ateliers pour soutenir la réalisation des projets professionnels.

Il mobilise les acteurs et les ressources nécessaires pour faciliter l'insertion des personnes accompagnées. Il utilise des méthodologies spécifiques, des outils numériques et collaboratifs pour optimiser son intervention.

Son activité s'exerce en présentiel ou à distance, dans sa structure ou chez des partenaires. Il agit en autonomie au sein d'une équipe et dans le respect des principes éthiques et déontologiques de son cadre professionnel.

Enfin, il travaille en lien avec un réseau d'acteurs internes et externes pour garantir un accompagnement efficace et adapté aux besoins des personnes suivies.

Cette activité se décline en : 6 compétences

Compétence 6 : Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle

Compétence 7 : Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel

Compétence 8 : Accompagner la réalisation des projets professionnels

Compétence 9 : Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics

Compétence 10 : Préparer et animer des thématiques favorisant l'insertion

Compétence 11 : Analyser sa pratique professionnelle

Activité 3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Le conseiller en insertion professionnelle collabore avec les entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi des publics accompagnés. Il propose un service personnalisé répondant aux besoins des employeurs et facilite l'intégration des candidats.

Il analyse le marché du travail, identifie les acteurs économiques et développe un réseau d'entreprises partenaires. Il évalue l'adéquation entre les profils des candidats et les offres

AJT Formation & conseil	Créé le	Emis par	M.A.J.	Date de transmission	Destinataire	Page 4 sur 6
	23/02/2025	Admin	12/05/2026	30/07/26	Site internet	

d'emploi, participe à leur rédaction et mobilise les ressources disponibles (formations, dispositifs d'aide à l'emploi).

Il accompagne les employeurs dans leurs recrutements, leur propose des profils adaptés et explore les opportunités d'immersion professionnelle pour les candidats en insertion. Il définit les modalités de collaboration avec les entreprises et assure le suivi des salariés intégrés.

En cas de difficulté, il intervient en médiateur entre l'employeur et le salarié. Il adopte une démarche inclusive et durable, en intégrant les dimensions éthiques, sociales et économiques de l'insertion professionnelle.

Il utilise des outils de prospection, de communication et de gestion du recrutement. Son activité s'exerce en autonomie ou en équipe, en présentiel ou à distance, et dans le respect des principes éthiques et déontologiques de sa structure.

Cette activité se décline en : 4 compétences

Compétence 12 : Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle

Compétence 13 : Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

Compétence 14 : Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel

Compétence 15 : Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

Modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Chaque section est pilotée par un Responsable de formation, le stagiaire est suivi lors de ses périodes en entreprise par un Tuteur AJT qui organise au minimum deux rencontres sur le lieu de travail avec un tuteur entreprise identifié et formé.

Chaque équipe pédagogique est organisée autour de son responsable de formation qui valide et suit les déroulés au travers d'un outil en ligne permettant un accès aux contenus de leurs cours pour les stagiaires, et à l'intégralité des cours pour les formateurs. Sur cet accès est également disponible le synoptique de l'action, le détail de chaque jour en termes de contenus et de méthodes (contenus pédagogiques, études de cas, TP).

Modalités d'évaluation des connaissances :

- Évaluations formatives :

Des évaluations sont réalisées tout au long du parcours du parcours de formation sous forme d'exercices pratiques, quizz, étude de cas

- Évaluation sommative :

L'évaluation se compose d'une mise en situation professionnelle hors situation de production pour les activités mentionnées dans le programme.

L'épreuve finale se déroule en 2h55 dont 2h20 de face à face devant le jury. Les mises en situation sont réalisées à partir de reconstitutions permettant de valider les compétences clés de l'emploi et doivent rester dans un contexte propre à celui pratiqué par le candidat pendant sa période en entreprise.

AJT Formation & conseil	Créé le	Emis par	M.A.J.	Date de transmission	Destinataire	Page 5 sur 6
	23/02/2025	Admin	12/05/2026	30/07/26	Site internet	

Moyens de suivre l'exécution du programme et d'en apprécier des résultats :

La présence effective à l'action de formation et la durée de celle-ci sont justifiées par la signature par le stagiaire d'une feuille d'émargement par demi-journée. Les formateurs signent également ces feuilles d'émargement qui précisent les noms et prénoms de chacun.

Le responsable pédagogique, le responsable de formation de l'action et l'équipe de formateurs partagent un outil commun de suivi des réalisations. La validation se fait de manière informelle / impromptue et formelle / positionnée, afin de vérifier les acquis.

L'ensemble des commentaires, annotation, progrès, sont accessibles par tous les participants à l'action, grâce à un code d'accès personnalisé, sur nos parcours de formation en ligne.

Moyen de contact

Par mail contact@coevia.fr

Par téléphone : 04 28 35 05 14

AJT Formation & conseil	Créé le	Emis par	M.A.J.	Date de transmission	Destinataire	Page 6 sur 6
	23/02/2025	Admin	12/05/2026	30/07/26	Site internet	